

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 38-172-1911 nommant une Commission pour procéder à l'inventaire du mobilier du Service Local.

n° 38-172-1911

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
10 février 1911

Numéro JO  
n° 172 du 01/03/1911

Date du numéro  
1 mars 1911

### TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — Une Commission composée de : MM. Lassaigne, Administrateur-adjoint des Colonies ; Président Séré, Administrateur-adjoint des colonies chargé du magasin : Rizzo, Commis des Travaux-Publics procèdera dans le plus bref délai possible à l'inventaire du mobilier en service dans les bureaux et dans les logements occupés par les fonctionnaires du Service Local. Cette Commission se réunira sur la convocation de son Président. Ces inventaires devront être établis en double expédition et revêtus de la signature du fonctionnaire intéressé. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée la communiquée partout où besoin sera.

**P. PASCAL.** Par le Gouverneur, Le Secrétaire Général, CASTAING.